



Rapport de la commission technique

CoDep 2B

Année 2022

L'année fédérale 2022 aura été marquée à partir du mois d'avril par un fort ralentissement de la pandémie de la Covid 19.

TIV/ Dans ce contexte et afin de répondre aux besoins en recyclage ont été organisés sur l'année fédérale 2022 un stage de formation initiale et 3 stages de recyclage. Ainsi, ont été formé :

- 4 TIV
- 11 recyclages.

Par ailleurs, cette année a été l'occasion de la mise en place par la CTR d'un bulletin d'inscription afin de pouvoir participer aux différents stages TIV. Grâce à ce dernier il est possible d'avoir une meilleure lisibilité des candidats (licence à jour, diplôme à jour etc...) et ainsi régler en amont, en cas de besoin, certains problèmes.

Pour la saison 2023, nous pourrons compter sur 2 ou 3 nouveaux formateurs TIV. Ce sont :

- Hervé GUINVARCH de retour parmi nous après 3 ans d'absence,
- Stéphane SALVAT nouvellement arrivé en Corse ;
- Gilles BLANCHARD tout « jeune » diplômé formateur TIV.

Grâce à eux, j'espère pouvoir programmer deux séances de formation initiale et au moins 2 stages de recyclage. Dès que les dates seront arrêtées elles seront publiées sur le site du CODEP et de la CTR.

Matériel/ Pour ce qui est du prêt de matériel, seuls des clubs de la région bastiaise et un hors département (Porto-Vecchio) en ont fait des demandes.

- 3 prêts de matériel TIV (2 valises et 1 matériel de formation) ;
- 3 prêts de matériel de formation au secourisme.

Il est rappelé que ces équipements sont à la disposition de tous les clubs et accessibles sur simple demande. La seule contrainte réside dans les modalités d'enlèvement et de retour.

Autre/ Enfin, afin de maintenir à niveau les connaissances en secourisme un stage recyclage ANTEOR est envisagé en avril 2023.

SERAFINI François